



Ville de Lausanne

Service des écoles
et du parascolaire

CET

Direction de l'enfance,
de la jeunesse et des quartiers

PV adopté lors de la séance du 13.08.2024

Procès-verbal de la séance de la commission d'établissement de Floréal

15 mai 2024

Centre socioculturel de la Bourdonnette

Quart Parents : Nathalie Cheseaux, Arthur Zinn, Stéphanie Favre, Pierre Stefanini, Nicolas Frémaux

Quart Professionnels : André Fivaz, Karine Perrottet, Pauline Graff

Quart Organisations : Raphaëlle Deshayes, Françoise Maeder, Marie-Christine Richard, Alexandra Rocha

Quart politique : Karine Roch

Excusé-e-s/absent-e-s : Elena Torriani, Emmanuel Laisné, Eric Novello

Invité : Basil Zürcher, animateur au centre socioculturel de Malley-Montelly (La Pagode)

Auditeur : Laurent Barbe

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal du 11 mars 2024
3. Accueil et discussion avec les représentant-es des centres socioculturels en lien avec l'établissement
4. Pique-nique des familles 2024
5. Eco-comité
6. Mot du directeur
7. Mot du bureau
8. Divers et propositions individuelles

1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour

Raphaëlle Deshayes ouvre la séance à 20h. Elle souhaite la bienvenue à Basil Zürcher, représentant le centre socioculturel de Malley-Montelly, aussi appelé la Pagode.

L'ordre du jour est accepté avec une modification:

- Un point supplémentaire "Eco-comité" est introduit après le point Pique-nique des Familles.

2. Adoption du procès-verbal du 11 mars 2024

Le procès-verbal du 11 mars 2024 est accepté avec remerciements à son auteur.

3. Accueil et discussion avec les représentant-es des centres socioculturels en lien avec l'établissement

La commission a été contactée par le centre socioculturel la Pagode, intéressé par la mise en place d'un lien et de collaborations avec celle-ci. Comme discuté plus tôt dans l'année, le bureau a invité d'autres centres et associations (comme le terrain d'aventure de Malley ou le centre socioculturel de la Bourdonnette) à se joindre à cette séance et éventuellement à occuper un des sièges vacants du quart associatif. Malheureusement ces structures n'ont pas pu trouver de membres disponibles. De fait, cette discussion se fait donc en présence de Basil Zürcher, pour la Pagode, et de Marie-Christine Richard, qui représente l'association de la Maison de quartier Sous-Gare.

Basil Zürcher présente la Pagode: ce centre socioculturel veille à la vie de quartier pour la zone Malley-Montelly et occupe des locaux en haut de la Vallée de la Jeunesse: des bureaux, un espace réunion et un atelier couture dans un petit immeuble, et un pavillon multifonctionnel dans un petit jardin, dont la forme caractéristique donne son nom de Pagode à la structure. L'équipe, qui a passablement bougé ces dernières années, est actuellement composée de quatre animateurs à temps partiel, dont deux récemment arrivés.

Au fil du temps l'offre, initialement portée sur les adolescents, s'est plutôt tournée vers les familles, mais un mouvement est amorcé pour réintroduire des activités pour ce public, notamment un accueil 7-17 ans le mercredi après-midi, et un espace réservé aux 12 ans et plus dans la Pagode. Parmi les autres activités régulières, on compte des accueils intergénérationnels, des contrôles des nourrissons avec une puéricultrice, soirées souper canadien le vendredi soir, un service d'aide administrative, des ateliers couture, une caisse "magique" remplie de jeux à disposition dans la cour de l'école de Provence, etc. D'autres activités ponctuelles, comme un train fantôme entre le terrain d'aventure de Malley et la Pagode à Halloween, ou un atelier confection de bougies trempées avec les petites classes, rencontrent un grand succès.

Marie-Christine Richard établit des parallèles avec les activités de la Maison de quartier Sous-Gare qui est, comme la Pagode, rattachée à et subventionnée par la FASL. Elle compte aussi un large panel d'activités, souvent créées sur la base d'envies des animateurs et bénévoles, et modelée par une longue histoire,

avec des racines dans l'accueil de personnes en situation de handicap. Elle a la chance de reposer sur une association forte, ce qui est une chance, d'autant plus qu'il semble y avoir une volonté du côté de la ville d'établir des gouvernances plus verticales dans les structures socioculturelles.

Raphaëlle Deshayes remercie Basil Zürcher pour sa présentation, et ouvre une phase de discussion autour d'idées de collaboration:

- On propose que la Pagode se joigne à l'organisation du pic-nic des familles, par exemple en organisant un poste de jeux.
- Un siège du quart associatif est vacant. Un membre de la Pagode pourrait donc rejoindre la commission, et ainsi maintenir un lien dans la durée. Basil Zürcher discutera de ces deux propositions avec l'équipe de la Pagode et fera un retour¹.
- On discute de l'information aux familles par le biais de circulaires distribuées dans les écoles. A Montoie, par exemple, les programmes des activités de la Maison de quartier Sous-Gare sont régulièrement distribués, mais pas ceux d'autres structures (comme la Pagode). Marie-Christine Richard précise que les modalités de cette distribution ont été définies il y a de nombreuses années.
- Pauline Graff propose que les animateurs assistent à une réunion de répondants pour présenter l'association, en particulier aux répondants de Montoie et des Figuiers. Ces personnes seront ensuite à même de transmettre ces informations à l'ensemble du corps enseignants, et pourront donner un contexte pour une transmission de flyers. André Fivaz transmettra les emails des deux répondants.
- Pierre Stefanini propose d'inviter les autres structures socioculturelles à venir (ou participer) au pique-nique des familles. Karine Roch propose aussi de communiquer l'invitation au pique-nique aux membres du conseil communal.

4. Pique-nique des familles 2024

Le groupe de travail pour l'organisation du Pique-Nique des Familles s'est réuni le 18 mars. En règle générale, la préparation avance bien. Karine Perrottet fait un état des lieux sur les divers points:

- La réservation (gratuite) de la place de Milan est confirmée
- Des tables peuvent être commandées au SEP, de même que des "beach flags" CET².
- Raphaëlle Deshayes clarifie que, s'agissant d'une activité extérieure, une assurance responsabilité civile n'est pas requise.
- Caroline Cholet est d'accord d'animer **le Picoulet** à nouveau cette année. Elle émet par contre quelques demandes:
 - Que le cercle soit délimité au sol (plutôt que spontané-chaotique). Cela paraît un peu compliqué à organiser (taille du ou des cercles variant en fonction du nombre de participants).

¹ Ces deux propositions (animer un jeu au pique-nique des familles et rejoindre la commission) ont été acceptées par la Pagode durant la finalisation de ce procès-verbal.

² Ce point a été clarifié par email au lendemain de la séance.

- Une meilleure sonorisation.
- Que les membres de la commission aident à remettre à l'ordre les éventuels enfants qui perturbent le bon déroulement de la danse.
- Qu'une partie des enfants aient déjà été exposés à l'avance à la chorégraphie du picoulet, p.ex., par leurs enseignants.
- Concernant la **sonorisation**, les modèles plus puissants que celui de l'année passée nécessitent une alimentation sur le secteur. Basil Zürcher de la Pagode peut en prêter une, mais la question du raccordement électrique devrait être résolue. Karine Perrottet se renseignera auprès de la ville.
- Au sujet du **discours de la direction**, on convient que sa principale fonction est de faire associer un visage au nom du directeur. M. Novello (absent ce soir) avait d'ailleurs indiqué qu'il ne tenait pas forcément à refaire un discours, mais que s'il en refaisait un, ce devrait être dans des conditions sonores appropriées: loin de la fontaine, et avec une sonorisation efficace. On propose qu'il puisse brièvement prendre la parole directement avant ou après le Picoulet, qui est le seul moment de rassemblement des participants.
- Quatre **postes de jeux** sont déjà pourvus, quelques autres jeux sont assignés. On propose à la Pagode d'animer un jeu; la proposition sera étudiée. M. Novello est disposé à prendre un jeu au besoin; on propose qu'il en co-anime un avec la nouvelle doyenne pour la pédagogie spécialisée (c.f. point 6). Pour rappel, les jeux auront lieu de 17h30 à 19h30.
- Arthur Zinn attend des demandes spécifiques pour des **bénévoles**. On rappelle que les responsables des postes de jeux sont responsables de se trouver un·e partenaire pour co-animer le poste. Françoise Maeder aura besoin de bénévoles pour le bar à sirop; le bar à bonbons est aussi très sollicité.
- Il reste encore environ 500 **sautoirs** à distribuer, mais ensuite le stock de la nuit des musées sera épuisé. On propose de solliciter le CIO, qui organise régulièrement des événements.
- Karine Perrottet a acheté de nouvelles **perforatrices**, plus confortables. Elle garde le ticket pour effectuer une demande de remboursement globale après le pique-nique.
- Raphaëlle Deshayes a préparé un brouillon (abouti) de "**save the date**", qui passe dans l'assemblée et emporte l'approbation générale. Les flyers seront à distribuer dans les classes au plus tard le 30 août. Raphaëlle Deshayes a conçu un planning détaillé, en pièce jointe de ce procès-verbal. On souligne l'importance de la ponctualité: l'année passée des flyers ont été oubliés une semaine sur un bureau et sont arrivés trop tard. Raphaëlle Deshayes préparera un mail explicatif pour les enseignants, pour s'assurer qu'ils comprennent le principe de la manifestation et les sensibiliser au timing.
- On discute de préparer des **affiches**, mais les lieux appropriés pour les poser manquent et cela représenterait une charge de travail supplémentaire. L'idée est abandonnée.

Karine Roch quitte la séance.

5. Eco-comité

Dans le cadre du projet “durabilité”, Pauline Graff est en train de monter un Éco-comité. L’initiative a pour but de pallier un manque de lien entre les différents collèges de l’établissement, en organisant des activités et des projets autour de la colonne vertébrale symbolique que représente l’avenue de Cour. En pratique, il s’agit d’un groupe d’enseignants représentant les différentes écoles, appuyés par un groupe de 7 élèves de 4-5P issus des 7 collèges.

Pauline Graff a proposé au groupe d’élèves de l’Éco-comité de participer au pique-nique des familles. La proposition a rencontré l’enthousiasme général. Pauline Graff souligne que ces élèves pourraient faire d’excellents ambassadeurs de l’événement dans leurs écoles. Ils sont bien sûr très motivés par les bars à sirops et bonbons, mais il doit être possible de leur trouver d’autres rôles adaptés, par exemple à l’accueil. Ils pourraient de plus porter le message dans leurs conseils des élèves respectifs.

Karine Perrottet, qui a supervisé la participation du conseil des élèves au pique-nique l’année passée, souligne la charge de travail que cela représente (coordination, responsabilité, contact avec les parents, etc.). En particulier, elle ne peut pas reprendre cette responsabilité cette année, en sus de la coordination générale. La question sera étudiée plus en détail par Pauline Graff, Karine Perrottet, et André Fivaz.

6. Mot du directeur

André Fivaz remplace M. Novello, qui est excusé. Il aborde trois points:

1. Une nouvelle classe de 1-2P va être créée au collège de Cour à la rentrée, suivie par des classes 3P et 4P en 2026, en plus des 5P et 6P actuelles. Cela semble avoir du mal à être accepté par certains parents concernés, qui préféreraient que leurs enfants restent à Montriond. Pour André Fivaz c’est dommage, car redonner vie à ce petit collège de quartier est un beau projet, et se fait de plus en considérant la proximité de domicile des élèves.
2. Une classe TSA (troubles du spectre autistique) a ouvert au collège de Montoie. Là aussi l’établissement fait face à différentes réactions de parents, en particulier autour de problématiques de transport. Un encadrement spécialisé pour les enfants atteints de TOP (trouble oppositionnel avec provocation) est également en train d’être mis sur pied, par une nouvelle doyenne de pédagogie spécialisée, qui entrera en fonction à la rentrée.
3. Une enseignante va rejoindre la commission comme nouvelle membre du quart professionnel, probablement à l’occasion de la prochaine séance.

7. Mot du bureau

1. Nathalie Cheseaux fait un retour sur les deux points discutés lors de la dernière séance de coordination des présidents:
 - a. Une proposition de règle d’attribution systématique des deux demi-journées de congé annuelles, qui occupaient souvent la CEL, a été formulée. Il s’agit d’octroyer le mercredi matin précédant le jeudi de l’ascension et l’après-midi du 1er mai. Dans le cas où ce dernier ne tombe pas sur un temps d’école, le congé supplémentaire est abandonné. L’assemblée accepte cette proposition avec une voix contre et une abstention.

- b. L'APE est venu présenter sa vision des réunions des parents. Il s'agit essentiellement du contenu qui avait été vu par le quart parents avec Marie-Pierre Van Mullem (de l'APE), et qui a abouti au café des parents.
- 2. Pour des raisons professionnelles, Nathalie Cheseaux quitte son poste de coprésidente ainsi que le bureau, mais reste membre de la commission. Raphaëlle Deshayes lance un appel à candidatures pour rejoindre le bureau.
- 3. Le bureau a reçu plusieurs interpellations de parents:
 - a. Une maman pose des questions au sujet de l'inclusion, de la diversité, etc. Elle pose aussi la question des jours Joker. Raphaëlle Deshayes sait qu'une discussion entre l'APE la DGEO est en cours. Il est question que le système puisse entrer en vigueur à la rentrée prochaine, mais sans garantie.
 - b. Une autre maman a fait part de sa crainte de voir le petit jardin de Primerose, au nord du chemin des Plaines, transformé en plantage, faisant de ce fait disparaître un rare espace vert accessible aux enfants fréquentant l'UAPE des Plaines. Les services de la ville ont répondu: seule une petite parcelle du jardin est concernée par le projet de transformation.
 - c. Finalement, la commission a été interpellée par des parents contestant le déménagement de leurs enfants au collège de Cour (c.f. Point 6). Le bureau leur a rappelé que les décisions individuelles d'enclassement ne font pas partie des compétences de la commission. André Fivaz précise qu'une majorité de parents, à qui le projet a été présenté plus en détail, ont finalement accepté le déménagement. Dans un esprit d'apaisement, la direction a décidé d'accéder à la demande des parents les plus récalcitrants; une communication va leur être faite sous peu.

8. Divers et propositions individuelles

n/a

Raphaëlle Deshayes clôt la séance à 22h07.

Lausanne, le 29 mai 2024

Nicolas Frémaux, secrétaire